

## ***Mémoire prébudgétaire 2014 de l'Alliance des arts médiatiques indépendants***

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances**

Présenté le 6 août 2014 à :  
Greffière du Comité permanent des finances  
6-14, 131 rue Queen  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
[finapbc-cpb@parl.gc.ca](mailto:finapbc-cpb@parl.gc.ca)

### **Résumé**

L'Alliance des arts médiatiques indépendants se réjouit de pouvoir contribuer à la consultation prébudgétaire et formule trois recommandations pour l'élaboration du budget fédéral 2015 :

1. Augmenter le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.
2. Renforcer la présence du Canada sur la scène mondiale d'ici 2017 en mettant en place un programme pilote à hauteur de 25 millions de dollars sur trois ans sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.
3. Explorer de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion et la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

Ces recommandations font écho à celles de la Coalition canadienne des arts et de l'Alliance pour les arts visuels, qui présentent également des mémoires prébudgétaires au Comité permanent des finances. Bien que les grandes lignes soient les mêmes, nous justifions ici nos recommandations pour refléter les réalités propres à notre circonscription.

### **À propos de l'Alliance :**

L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) est une association nationale sans but lucratif dirigée par ses membres et vouée à faire progresser et à renforcer la collectivité des arts médiatiques au Canada. Représentant plus de 90 organismes indépendants de production, de distribution et d'exposition de films, d'enregistrements vidéo et audio et de nouveaux médias dans toutes les régions du Canada, l'AAMI sert plus de 16 000 artistes médiatiques et travailleurs culturels indépendants de partout au pays.

### **Recommandation I :**

Nous appuyons la recommandation de la Coalition canadienne des arts et de l'Alliance pour les arts visuels voulant que le crédit parlementaire pour le Conseil des arts du Canada soit augmenté de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.

Des investissements accrus et à long terme dans des programmes qui encouragent la production, la présentation et la distribution de l'art canadien permettent d'augmenter l'employabilité dans notre secteur et d'améliorer la qualité de vie au sein des collectivités. Le Conseil des arts du Canada s'est avéré une ressource efficace pour soutenir le secteur culturel, mais le niveau de financement actuel ne suit pas le rythme de l'inflation et ne tient pas compte des retombées appréciables que les investissements en art apportent à l'économie globale. Nous étions heureux de constater que, dans son budget de 2014, le gouvernement fédéral a rendu permanente une affectation de 25 millions de dollars au crédit parlementaire du Conseil des arts. Il s'agit d'un premier pas, fort prometteur, pour rétablir les niveaux de financement par habitant du Conseil à ceux atteints dans les années 1990, et également pour s'assurer que le Conseil des arts est en mesure de répondre aux besoins des organismes artistiques pris en charge depuis ce temps<sup>1</sup>.

**Coût prévu :** ajout de 35 millions de dollars au crédit de base (totalisant 216 millions de dollars)

**Période :** Récurrent, à compter de 2015.

### **Financement fédéral :**

L'investissement dans les arts produit des retombées économiques par les recettes fiscales et la croissance économique locale. Le secteur culturel du Canada injecte 46 milliards de dollars dans le PIB, et chaque dollar investi directement ou indirectement dans les activités culturelles rapporte 3,20 \$ en activités économiques, au profit de l'ensemble des Canadiens. Un niveau plus élevé de financement fédéral aide également le secteur à tirer parti des contributions par habitant faites par les municipalités – dont beaucoup ont récemment augmenté le budget alloué à la culture au niveau local.

### **Bénéficiaires visés :**

Cette recommandation stimulera la création d'emplois et le développement économique au Canada, et améliorera l'accès à l'art et à la culture canadienne d'un océan à l'autre. En 2012-2013, le Conseil des arts du Canada a aidé financièrement 1 925 artistes et 2 241 organismes artistiques, aide qui a bénéficié directement à au moins 1 918 localités canadiennes<sup>2</sup>. Plus précisément, près de 35 000 artistes et artisans<sup>3</sup> œuvrant en arts visuels ou médiatiques profitent à la fois des possibilités d'emploi et des revenus de

---

<sup>1</sup> Conseil des arts du Canada, [Resserrer les liens 2011-2016 : Plan d'entreprise](#), octobre 2010.

<sup>2</sup> Conseil des arts du Canada, [Rapport annuel 2012-2013](#), 2013.

<sup>3</sup> Hill Stratégies, [Profil statistique des artistes au Canada basé sur le recensement de 2006](#), 2009.

recherche et de développement générés par les fonds publics, qui contribuent ainsi à améliorer les compétences en entrepreneuriat des artistes professionnels. Selon l'Enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 2010, 10 millions de Canadiens (soit 3,6 %) âgés de 15 ans ou plus ont visité au moins une galerie d'art publique ou un musée d'art au cours des douze mois précédents<sup>4</sup>.

### **Répercussions :**

Le secteur des arts contribue à la compréhension par le public de notre culture nationale et de notre patrimoine, ainsi qu'à un marché de l'emploi et à une économie locale qui favorise l'activité créatrice. Selon Statistique Canada, 4 % de la population active du Canada est employée par le secteur culturel et contribue à l'économie canadienne<sup>5</sup>. En plus du soutien financier direct aux artistes de toutes les disciplines, 38 952 artistes professionnels ont reçu un cachet par l'entremise d'organismes artistiques, et 2 106 artistes ont été employés par des organisations subventionnées par le Conseil<sup>6</sup>. Les programmes fédéraux de financement sont essentiels pour permettre aux artistes indépendants et aux établissements qui exposent leur art d'élargir leurs perspectives commerciales, à la fois au Canada et à l'étranger.

L'investissement public dans la création et la présentation de l'art nous permet de partager notre culture diversifiée avec un public plus vaste, et d'améliorer la qualité de vie des collectivités. Il suscite des conversations sur ce que cela signifie d'être Canadien. Il permet aux Canadiens d'avoir un meilleur accès à l'art canadien et à notre patrimoine, et assure une plus grande participation et une meilleure appréciation de notre culture par les visiteurs au Canada. En 2012, 19,3 millions de Canadiens ont assisté à des événements artistiques, dont des spectacles, des expositions, des festivals, des lectures et des projections, ce qui représente une augmentation de 6,7 % par rapport à l'année précédente<sup>7</sup>. En outre, la participation des bénévoles dans des organisations subventionnées par le Conseil des arts du Canada a augmenté de 1,2 %, ce qui indique que les Canadiens se soucient de leur communauté culturelle. De plus, 99 % de ces bénévoles voient cela comme un moyen de contribuer à leur collectivité<sup>8</sup>.

### **Recommandation 2 :**

Nous appuyons la recommandation de la Coalition des arts et de l'Alliance pour les arts visuels consistant à établir un programme pilote à hauteur de 25 millions de dollars sur trois ans sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin

---

<sup>4</sup> Hill Stratégies, [Facteurs dans la fréquentation des activités artistiques par les Canadiens en 2010](#), 2012.

<sup>5</sup> Statistique Canada, [Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada](#), 2007.

<sup>6</sup> Conseil des arts du Canada, [Rapport annuel 2012-2013](#), 2013.

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> Idem

d'accroître la présence du Canada sur la scène mondiale en 2017, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

**Coût prévu :** 25 millions de dollars

**Période :** de 2015 à 2017

**Financement fédéral :**

La Commission du 150<sup>e</sup> anniversaire pourrait fournir le financement temporaire demandé. Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a subi des compressions budgétaires dans les huit dernières années qui affectent sa capacité à présenter les arts visuels comme des ambassadeurs culturels pour les possibilités commerciales. Cette source unique de financement constitue une occasion de modifier la situation. Le financement du programme pilote recommandé au niveau proposé sera dirigé vers (1) la promotion culturelle dans les ambassades, (2) la circulation internationale des artistes visuels canadiens et de leurs œuvres, et (3) le développement accru du commerce et des affaires.

**Bénéficiaires visés :**

Cette recommandation vise à faire profiter directement le secteur du commerce mondial, l'économie des arts visuels et le secteur du tourisme au Canada.

**Répercussions :**

Le Canada est plus qu'une entité économique dépendante de l'exportation de ses ressources naturelles brutes. Les arts visuels sont un facteur important contribuant à l'identité culturelle « à valeur ajoutée » que la plupart des pays chérissent et sur laquelle ils s'appuient afin de stimuler l'intérêt et la confiance dans leurs offres commerciales, et notre gouvernement fédéral doit le reconnaître. Les artistes visuels canadiens, leurs organisations et leurs produits culturels expriment la géographie et la démographie du pays, ainsi que son passé, son présent et son futur. Les Canadiens ont le droit d'attendre cet investissement du gouvernement à l'occasion de leur 150<sup>e</sup> anniversaire.

**Recommandation 3 :**

Nous appuyons la recommandation de la Coalition des arts et de l'Alliance pour les arts visuels consistant à explorer de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion et la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

En 2004, le Comité consultatif national sur la culture canadienne en ligne a lancé un avertissement indiquant que dans le domaine des contenus culturels en ligne, « si le Canada n'agit pas, les concurrents étrangers combleront le vide ». Dix ans plus tard, cette prédiction s'est révélée bien trop vraie : le défaut du Canada d'investir dans une stratégie numérique globale pour les arts et la culture n'a fait qu'élargir le fossé commercial entre les contenus culturels qui entrent au Canada et ceux qui en sortent. Il est vrai que les consommateurs

canadiens bénéficieront de l'amélioration de l'infrastructure Internet dans le cadre du programme Canada numérique 150, mais s'il n'y a pas de stratégies ambitieuses correspondantes pour élaborer un nouveau contenu culturel canadien en ligne, le Canada manquera une occasion en or d'optimiser le potentiel de sa participation à ces nouvelles plates-formes essentielles.

Le programme Canada numérique 150 stipule que « grâce à un accès facile en ligne au contenu canadien, nous pourrions célébrer notre histoire, nos arts et notre culture. » Pourtant, ce programme ne prévoit pas de nouvelles possibilités de financement pour la création, la diffusion ou la participation quant à des contenus culturels canadiens en ligne.

L'évolution rapide de la technologie numérique a un effet considérable sur tous les aspects des arts visuels et médiatiques. Dans le secteur du film et de la vidéo, toute la chaîne de production, de distribution et d'exposition a été transformée radicalement. Pour les artistes en arts visuels, les musées et les galeries, les nouvelles technologies débouchent sur des façons nouvelles et passionnantes de promouvoir leur travail et de communiquer avec le public, par exemple grâce aux galeries et aux musées virtuels. La révolution numérique a même donné naissance à de toutes nouvelles pratiques artistiques dans lesquelles la technologie numérique est elle-même utilisée comme médium par un nombre croissant d'artistes. Par ailleurs, ces nouvelles possibilités entraînent de nouveaux défis, notamment le respect de la propriété artistique, la rémunération adéquate des artistes et l'adaptation à un marché mondial dans lequel l'accès accru aux canaux de distribution rend l'environnement plus concurrentiel que jamais. Comme la technologie numérique se lie de plus en plus étroitement à la culture au sens large, il en revient aux décideurs de saisir ces occasions et de relever ces défis afin d'assurer le plein essor de la culture numérique au Canada.

En bref, nous avons besoin d'une stratégie globale pour la production de contenu culturel canadien dans le monde en ligne, ainsi que des ressources nécessaires pour mettre en œuvre une telle stratégie. L'Alliance des arts médiatiques indépendants se rallie à la Coalition canadienne des arts et à l'Alliance pour les arts visuels afin d'appuyer la recommandation voulant qu'un comité de la Chambre des communes explore de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion et la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

**Coût prévu :** 0 \$

**Période :** de 2015 à 2017

**Bénéficiaires visés :**

Cette recommandation profitera à tous les Canadiens en créant un accès facile à la culture canadienne en ligne, de plus grandes possibilités pour les artistes canadiens, ainsi qu'une saine concurrence pour les organismes artistiques et les concepteurs de contenus canadiens, tout en renforçant le développement économique local et la création d'emplois.

**Financement fédéral**

Le Canada est très bien placé pour devenir un chef de file mondial dans l'économie numérique. Mais pour ce faire, il doit rattraper les autres pays, par exemple la Grande-Bretagne, dont le rapport *Digital Britain* et le projet de loi *Digital Economy Bill* comprennent d'importantes initiatives

et innovations visant à promouvoir le talent, à produire du contenu et à investir dans les infrastructures nécessaires à la culture numérique de demain. Le gouvernement du Québec a récemment adopté une stratégie numérique pour stimuler la création et l'innovation, faciliter la diffusion à l'échelle nationale et mondiale, et instaurer un environnement qui attire et retient les créateurs culturels de classe mondiale.

Il est extrêmement important que le gouvernement fédéral suive ces exemples. Malgré l'importance de l'engagement du programme Canada numérique 150 envers l'amélioration des infrastructures, la nécessité d'investir dans le contenu correspondant ne peut être surestimée. En l'absence d'efforts concertés pour développer le contenu canadien, la bande passante ainsi créée risque d'être inondée de produits étrangers au détriment des produits culturels canadiens.

La mise en œuvre d'une vision ambitieuse de stratégie culturelle numérique canadienne nécessitera des investissements importants. Pourtant, ces investissements ne doivent pas se limiter aux fonds publics. Le modèle actuel pour favoriser le contenu culturel canadien est basé sur un pourcentage tiré des produits financiers des fournisseurs de services par câble et par satellite<sup>9</sup>. Comme les Canadiens peuvent maintenant accéder au contenu culturel par d'autres moyens, ces sources traditionnelles de revenu sont en déclin. De nouveaux mécanismes doivent donc être conçus pour tenir compte de ce paysage en pleine évolution. Les partenariats formés à partir d'intérêts communs sont la clé pour multiplier l'effet des fonds publics par des investissements privés. Un examen des modèles de financement d'un tel programme aiderait à déterminer les partenariats prometteurs entre le secteur public et le secteur privé ainsi que les orientations du programme et les budgets.

### **Répercussions :**

Grâce à l'identification des méthodes et des moyens permettant de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses et visionnaires pour le contenu culturel numérique et en ligne, le gouvernement du Canada favorisera des sources de revenus diversifiées, un nombre accru de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, le développement des marchés numériques, la création d'emplois, la croissance et la stabilité économique, ainsi que l'égalité d'accès à la créativité et à l'innovation par et pour les Canadiens. En échange, cela garantira le maintien et l'augmentation de l'innovation dans le secteur des arts, ce qui débouchera sur une meilleure productivité et un plus grand nombre d'emplois dans ce secteur pour les années à venir. Cela aidera en outre à placer le Canada au rang de chef de file mondial dans l'économie numérique.

---

<sup>9</sup> Convergence Consulting Group, [The Battle for the Canadian Couch Potato: Bundling, TV, Internet, Telephone, Wireless](#), avril 2014